

Postulat - 22_POS_16 - Elodie Lopez et consorts - Pour que l'Unil rende honneur au Professeur Jean Wintsch et révoque le doctorat honoris causas à Mussolini

<u>Texte déposé</u>:

Lors de l'exposition sur l'histoire de l'immigration italienne qui s'est tenue au Musée historique de Lausanne jusqu'en début d'année, les visiteurs et visiteuses ont pu se confronter à une copie du doctorat honoris causas ès sciences sociales et politiques décerné à Benito Mussolini par l'Université de Lausanne en 1937.

A cette occasion, nous, citoyens et citoyennes vaudoises, politiciens et politiciennes, membres de la communauté vaudoise ou issu·e·s de communautés ayant historiquement vécu le fascisme, avons pu nous rappeler comment le duce a été honoré "pour avoir conçu et *réalisé* dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde". Un honneur soutenu par le rectorat de l'Université de Lausanne et le Conseil d'État de l'époque, témoignage d'une sympathie à ce régime dépassant largement les bancs de l'institution universitaire incluant, entre autres, les autorités vaudoises. Seul Jean Wintsch, professeur de psychologie appliquée, s'oppose à ce que le Conseil de l'École des sciences sociales et politiques propose à la Commission universitaire de décerner ce titre honorifique à Mussolini.

Alors, le régime fasciste existe depuis 17 ans. Il est marqué par la destruction de la démocratie représentative, la répression des oppositions politiques et la violence politique. En novembre 1936, le régime fasciste italien scelle une alliance avec le nazisme, connue sous le nom d'Axe Rome-Berlin. En mars 1937, l'armée italienne a déjà fait d'horribles ravages en Ethiopie (usage massif de gaz de combat, massacres de la population, entre autres). Et ce n'est là que l'une des nombreuses manifestations d'un fascisme européen qui a fait de nombreuses victimes, laissant cyniquement — comme le prédisait les mentions accompagnant le titre — une trace profonde dans l'histoire.

A l'approche du centenaire de l'arrivée de Mussolini au pouvoir en Italie, il serait ainsi grand temps de discuter de la révocation de ce titre honorifique, comme le demandent de nombreux comités issus de la société civile depuis plusieurs années. En l'accompagnant, par exemple, d'une plaque commémorative pour maintenir ces épisodes dans le débat démocratique et dans la mémoire collective. Il serait également temps de saluer le geste de Jean Wintsch, professeur de psychologie appliquée à l'École des sciences sociales et politiques, qui s'est opposé dans une grande solitude à ce que cet honneur soit remis au dictateur fasciste.

Ces propositions n'entendent pas effacer une décision regrettable de l'Université de Lausanne, ni censurer une partie de notre histoire. Au contraire, il s'agit plutôt de la réévoquer pour saisir le contexte politique qui l'a rendue possible. Pour appréhender aussi ce qui nous précède afin de mieux comprendre d'où nous venons. Et surtout, pour saisir dans quelle société nous évoluons aujourd'hui et quelles sont les valeurs que nous partageons. En somme, il s'agit bien-là d'ajouter une ligne et de continuer à l'écrire pour nous permettre de savoir où nous sommes et où nous allons.

Pour ces raisons, ce postulat demande au Conseil d'État d'étudier l'opportunité de:

- demander à l'Université de Lausanne de révoquer le doctorat honoris causas attribué à Benito Mussolini en 1937 en faisant en sorte de maintenir ses différentes positions dans la mémoire collective (avec une plaque mémorative, par exemple),
- et rendre honneur au Professeur Jean Wintsch qui s'est opposé à cette attribution.

<u>Conclusion</u>: Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

<u>Cosignatures</u>:

- 1. Blaise Vionnet (V'L)
- 2. Carine Carvalho (SOC)
- 3. Cédric Echenard (SOC)
- 4. Céline Misiego (EP)
- 5. Delphine Probst (SOC)
- 6. Didier Lohri (VER)
- 7. Felix Stürner (VER)
- 8. Hadrien Buclin (EP)
- 9. Marc Vuilleumier (EP)
- 10. Maurice Mischler (VER)
- 11. Muriel Cuendet Schmidt (SOC)
- 12. Pierre Zwahlen (VER)
- 13. Stéphane Montangero (SOC)
- 14. Sylvie Podio (VER)
- 15. Taraneh Aminian (EP)
- 16. Valérie Induni (SOC)
- 17. Vincent Jaques (SOC)
- 18. Vincent Keller (EP)
- 19. Yannick Maury (VER)
- 20. Yves Paccaud (SOC)